

# Evaluer des interventions complexes : le cas de la politique d'Animation de la Vie Sociale

## Un partenariat LIEPP - CNAF

### Responsables du projet :

#### Anne Revillard

Directrice du LIEPP, Anne Revillard est professeure de sociologie à Sciences Po et membre du Centre de recherche sur les inégalités sociales (CRIS).

#### Virginie Gimbert

Docteure en sociologie, Virginie Gimbert est responsable du département recherche et valorisation scientifique de la Cnaf.

### Equipe projet :

#### Héloïse Lucas

Diplômée d'un master en politiques publiques à Sciences Po Lille et assistante de recherche en charge de la conception méthodologique et de la conduite du projet

#### Elsa Persant

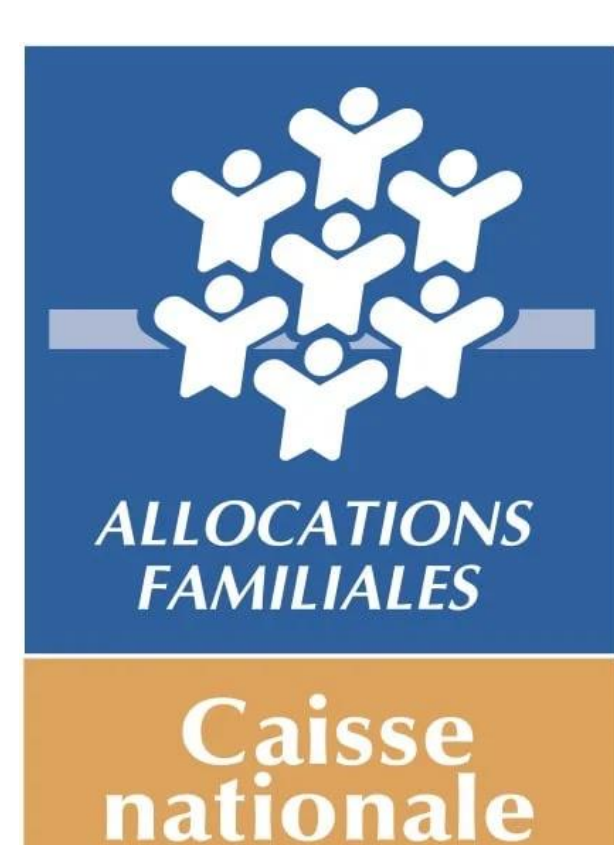
Assistante de recherche en appui au déploiement des méthodes qualitatives

#### Santiago Echeverri

Assistant de recherche en appui au déploiement des méthodes quantitatives

### Membres associés

Une équipe de la Direction des Statistiques, des Etudes et de la Recherche (DSER) de la Cnaf composée de **Cécile Ensellem**, **Jeanne Moeneclay** et **Saad Loutfi**, accompagne le projet dans son orientation et ses choix méthodologiques.



Cette recherche évaluative sur la politique d'Animation de la Vie Sociale (AVS) est co-portée par le LIEPP et la Caisse nationale des allocations familiales (Cnaf) depuis 2022. Elle consiste à concevoir et réaliser une évaluation réaliste de l'action des centres sociaux et espaces de vie sociale afin de rendre compte de la complexité des effets produits par ces structures sur les habitants et leurs territoires. Ce projet vise par ailleurs une montée en compétences mutuelle du LIEPP et de la Cnaf sur les enjeux méthodologiques de l'évaluation des interventions complexes.

### Définition du périmètre du projet

Les centres sociaux et espaces de vie sociale (ou structures de l'AVS) sont des structures de proximité ayant pour objectif de développer les liens sociaux et favoriser la cohésion sociale au sein d'un territoire délimité, d'apporter un appui à la vie quotidienne des habitants pouvant y développer des responsabilités et une citoyenneté de proximité.

L'action des structures de l'AVS est complexe car celles-ci s'approprient de façon autonome le cadre commun fixé par la Cnaf et les CAF départementales qu'elles appliquent à des contextes territoriaux hétérogènes.

### Objectifs

- Le premier objectif du projet est donc de **rendre compte de la complexité des interventions des structures de l'AVS et de leurs effets, et non de quantifier leur impact**. Il s'agit de mieux **comprendre les mécanismes à l'œuvre** au sein des structures.
- Le second objectif du projet vise **la montée en compétence mutuelle entre les deux partenaires, par le développement de nouveaux outils évaluatifs adaptés aux interventions complexes**. Pour cela, des séminaires méthodologiques et des comités de pilotage sont organisés tout au long du projet, afin de mettre en perspectives les méthodes et résultats et d'en capitaliser les enseignements.

### Méthode

Nous adoptons une démarche **d'évaluation réaliste**, permettant de **saisir la complexité d'une intervention (I) en expliquant par quels mécanismes (M) et dans quels contextes (C) celle-ci produit, ou ne produit pas, les effets escomptés (E)**. L'approche réaliste ne raisonne donc pas en termes de mesure d'impact, mais consiste à identifier des configurations "I - C - M - E". Par l'observation de ces chaînes causales, l'évaluation réaliste permet d'apprécier une diversité d'effets complexes, qu'ils soient attendus ou non de l'intervention, et les mécanismes adjacents qui y conduisent.

Après une étude exploratoire et la réalisation de focus groups, notre mise en œuvre de l'approche réaliste a principalement pris appui sur **cinq études de cas**. Les cas ont été sélectionnés selon la typologie du territoire d'intervention (rural, urbain), et le type de gestion de la structure (municipale ou associative). Chaque étude de cas inclut une vingtaine d'entretiens, des observations, et a donné lieu à la production d'une monographie. Des méthodes qualitatives approfondies ont ainsi été mobilisées dans une démarche de théorie ancrée à l'appui d'une approche d'évaluation réaliste.

En parallèle, l'évaluation est complétée par **un volet quantitatif qui s'appuie sur l'exploitation de la base Senacs** (Système d'Echanges Nationaux des Centres Sociaux) portée par la Cnaf et la Fédération des centres sociaux et socioculturels de France. La base utilisée est celle du questionnaire 2022 (3215 structures répondantes) qui offre une vision d'ensemble des structures de l'AVS dans leur organisation fonctionnelle et leur couverture territoriale.



Encadré 1: Méthode de la recherche évaluative sur l'animation de la vie sociale

### Premiers résultats

Plusieurs séances de travail et d'analyses transversales au sein de l'équipe de recherche ont été nécessaires pour aboutir à la formulation de premiers résultats sous forme d'ICME (ou « démarches »). **Sept démarches (voir ci-dessous) ont été formulées à partir de regroupements logiques de mécanismes observés, engendrant un ou plusieurs effets connexes.**

- « Faire venir »
- « Invitation par les pairs »
- « Diversité de l'offre »
- « Culture d'accueil »
- « Encouragement à l'expression des besoins et des souhaits »
- « Maillage partenarial »
- « Accompagnement à l'engagement individuel et collectif »

Encadré 2: Sept démarches clés pour expliquer les effets de l'AVS

Ces démarches ont notamment permis de mettre en évidence des contextes facilitant et entravant l'action des structures, ainsi que des mécanismes et effets sous-théorisés jusqu'à présent, comme l'importance de la convivialité sur plusieurs effets individuels de moyen et long terme, l'amélioration de la santé ou encore des effets plus immédiats de répit et de détente chez certains publics.